

Livres et revues - Revue des revues

Mémoires de la Société royale du Canada, troisième série, XLIV (1950), sections I et II

Michel Brunet

Volume 5, numéro 2, septembre 1951

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/801708ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/801708ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Brunet, M. (1951). Compte rendu de [*Mémoires de la Société royale du Canada, troisième série, XLIV (1950), sections I et II*]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 5(2), 290–294. <https://doi.org/10.7202/801708ar>

Revue des revues

Mémoires de la Société royale du Canada, troisième série, XLIV (1950), sections I et II.

Bibliographie: Jean Bruchési, "Service national et conscription, 1914—1917", section I, 1-18; Victor Morin, "L'échauffourée américaine de 1775—1776 au Canada", section I, 33-53; Arthur Saint-Pierre, "La littérature sociale canadienne-française avant la Confédération", section I, 67-94; F.H. Soward, "The Changing Commonwealth", section II, 19-26; F.R. Scott, "The Redistribution of Imperial Sovereignty", section II, 27-34.

Notre plus vieille société savante continue son œuvre, même si, au cours de sa vénérable existence, une critique pas toujours constructive l'a quelque peu malmenée. La Société royale, comme toute autre institution humaine, n'est que le produit du milieu où elle existe. Son rayonnement, son influence, son prestige s'affirmeront à mesure que le Canada lui-même, sortant de l'adolescence, prendra sa place parmi les nations adultes. Une récente enquête sur les lettres, les arts et les sciences nous a montré tout le chemin que nous avons encore à parcourir avant d'atteindre, comme nation, à la maturité intellectuelle. Celui qui vient reprocher à la Société royale de

ne pas avoir acquis la réputation des grandes sociétés savantes des États-Unis et de certains pays d'Europe doit d'abord confesser en toute humilité que le Canada n'est encore qu'une nation en formation, un groupe humain qui cherche sa voie.

La Société royale a joué le rôle que ses fondateurs lui avaient assigné. Dans tous les domaines de la vie de l'esprit, elle a fait sentir son influence bienfaisante. Elle a défendu et maintenu une table des valeurs. Elle a été la gardienne des lieux où souffle l'esprit. Ses *Mémoires* constituent une mine pour les chercheurs. Ils sont les témoins de notre ascension vers la maturité, nos lettres de noblesse intellectuelle. Plutôt que l'accuser de ne pas avoir fait davantage, il est plus juste de reconnaître l'œuvre qu'elle a accomplie. Ce suffrage n'interdit pas d'exiger encore plus dans l'avenir.

* * *

L'article de M. Jean Bruchési s'intitule "Service national et conscription, 1914—1917". L'auteur n'étudie pas cette question délicate dans son ensemble, mais se limite à une analyse très documentée de la politique suivie par Mgr Paul Bruchési pendant la première grande guerre. L'archevêque de Montréal, dont le prestige et l'autorité étaient considérables, donna tout son appui au gouvernement fédéral dès les débuts du conflit. Son exemple influença les autres membres de l'épiscopat québécois. Cette attitude était d'ailleurs conforme à la tradition loyaliste de notre haut-clergé. Tradition que la grande majorité des Canadiens français avait toujours acceptée. Jusqu'à la première grande guerre, proclamer son attachement aux institutions monarchiques et à la couronne anglaise n'avait engagé à rien de très grave.

Les guerres contemporaines ont complètement modifié l'heureuse situation qui avait prévalu au XIXe siècle. Mgr Bruchési et ses compatriotes s'en rendirent bien compte lorsque le gouvernement se prépara à mettre en vigueur une loi de conscription. L'archevêque avait conseillé aux fidèles de remplir et de signer les cartes du Service national, croyant sincèrement que cet inventaire de nos ressources ne servirait pas à établir le service militaire obligatoire. "Il ne s'agit pas non plus de conscription", déclarait-il à ses ouailles dans sa lettre pastorale du 3 janvier 1917. La nouvelle politique de guerre, annoncée par le cabinet au mois de mai de la même année, fit croire aux mères et aux pères de familles qui avaient des fils d'âge militaire que leur pasteur les avait trompés. S'il y eut tromperie, le dévoué prélat en fut la première et grande victime. Les trois lettres confidentielles qu'il écrivit au premier ministre, publiées pour la première fois, sont à lire et à méditer.

* * *

M Victor Morin se demande quel était le but véritable des Américains lorsqu'ils envahirent le Canada en 1775. Il croit que la "question ne semble pas avoir reçu de solution satisfaisante à ce jour". Ses recherches trop som-

maires ne l'autorisent pas, malheureusement, à donner la réponse qu'il dit chercher. Une bibliographie très abondante existe sur ce point particulier de l'histoire de la révolution américaine. Il ne l'a pas consultée. Le livre de M. Marcel Trudel, *Louis XVI, le Canada et le Congrès*, l'aurait immédiatement mis sur la piste.

M. Morin demeure avant tout un bibliophile. Il s'est procuré dernièrement *The Journal of Charles Carroll of Carrollton during His Visit to Canada in 1776*. En achetant ce livre, il éprouva l'émotion de celui qui s'imagine avoir découvert une mine inexploitée de renseignements. Charles Carroll fut l'un des commissaires spéciaux envoyés au Canada par le Congrès continental. M. Morin a été déçu, car ce journal ne lui a rien appris de nouveau. Nous comprenons et nous partageons sa déception.

L'auteur a raison d'écarter l'hypothèse selon laquelle les Américains voulaient conquérir de force le Canada. Il est évident qu'ils espéraient trouver ici une population qui les accueillerait en libérateurs et les aiderait à bouter les Anglais dehors. Nos Canadiens se seraient montrés beaucoup plus enthousiastes si les armées révolutionnaires avaient payé leurs réquisitions en espèces sonnantes et trébuchantes. M. Morin n'insiste pas suffisamment sur ce point. En affirmant que les Canadiens "sont restés sourds aux appels de la révolte", il prouve que son information est incomplète. Lorsqu'il ajoute que nos ancêtres de 1775—1776 "par suite de leur allégeance britannique,... ont en même temps évité le contre-coup de la révolution française quelques années plus tard", il ne fait pas de l'histoire. L'épouvantail de la Révolution française n'est pas près de disparaître de l'imagination de ceux qui veulent voir dans la conquête anglaise un bienfait pour la nationalité canadienne-française.

* * *

M. Arthur Saint-Pierre a raison de rappeler que nous avons eu des sociologues et des penseurs politiques avant 1867. Ils ne furent pas très nombreux; ils n'ont pas fait école. Il est vrai; mais si quelques-unes de leurs idées avaient inspiré ceux qui ont eu la responsabilité de diriger notre nationalité, nous n'aurions qu'à nous en féliciter. Les sociétés coopératives préconisées par Antoine Gérin-Lajoie dans son *Jean Rivard, économiste* auraient certainement permis aux Canadiens français de profiter davantage de l'essor industriel de leur province. Etienne Parent était peut-être pédant et quelque peu songe-creux — il ne faut pas oublier qu'il a vécu au XIXe siècle, celui des réformateurs utopistes, — mais il n'en demeure pas moins un précurseur dont les enseignements auraient dû être mieux accueillis.

Les Canadiens français, malheureusement, n'ont jamais manifesté — pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer et d'analyser — un grand intérêt pour les questions économiques. M. Saint-Pierre reproche à nos historiens la même faiblesse. Pendant que toute leur vie sociale et économique subissait les changements radicaux qu'apportait la révolution industrielle, nos pères se sont passionnés et se sont entre-déchirés pour des causes dont

l'enjeu nous semble aujourd'hui insignifiant. Parent a pressenti les dangers d'un nouvel ordre économique bâti sans nous et contre nous. On ne l'a pas écouté. Les yeux rivés sur un passé pastoral — parfaitement imaginaire, on continua à parler de notre vocation terrienne, en y ajoutant quelques envolées sur notre mission en terre d'Amérique.

M. Saint-Pierre n'a pas assez mis en lumière le fait que les idées de Parent ne s'accordaient pas avec les préconceptions de ceux qui guidaient l'opinion publique. Notre sociologue autodidacte devait continuellement ménager les puissants du jour. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas donné à l'une des conférences de Parent toute l'attention qu'elle mérite. Lorsqu'il traita "De l'industrie comme moyen de conserver notre nationalité", l'ancien rédacteur du *Canadien* ambitionnait pour ses compatriotes un autre rôle que celui de prolétaires mal payés dans l'exploitation des ressources naturelles de la province et dans le développement de l'industrie québécoise. La lecture de l'intéressante étude de M. Saint-Pierre démontre, une fois de plus, que les peuples ont toujours eu au milieu d'eux des précurseurs, des prophètes, dont le rôle est de les avertir. Malheureusement, ils sont rarement, sinon jamais, écoutés.

* * *

Deux *Mémoires* traitent du Commonwealth. Les Canadiens français, en général, ont toujours entretenu des idées très confuses au sujet du Commonwealth des nations britanniques. Ceux qui leur en font un reproche sont très mal inspirés. Rares sont ceux qui peuvent donner du Commonwealth une définition claire et précise. Les Américains, même les plus instruits, y perdent leur latin. Quant à la masse de nos compatriotes anglo-canadiens, elle se donne l'illusion d'y comprendre quelque chose. Pour nos voisins du sud, qui ne s'embarrassent pas de savantes distinctions juridiques, le Canada demeure toujours une colonie anglaise. Qui oserait leur dire qu'ils sont complètement dans l'erreur? Les chefs du Canada anglais n'ont-ils pas toujours considéré le lien colonial comme le seul moyen mis à leur disposition pour bâtir au nord des 45^e et 49^e parallèles un pays distinct des États-Unis? Ils ont conservé, comme une véritable hantise, la crainte qu'un Canada qui ne serait pas *British* serait inexorablement condamné à devenir partie de la république voisine. La formule du Commonwealth leur a permis de maintenir avec l'empire les liens qu'ils jugeaient essentiels à la survivance d'un Canada qui ne se confondrait pas dans le grand tout nord-américain, tout en donnant à notre pays la dignité extérieure d'une nation, sinon indépendante, du moins autonome. Solution audacieuse qui a réussi.

Il est regrettable que les Canadiens de langue française n'aient pas été mieux renseignés sur la nature véritable du Commonwealth. Nous nous serions épargné les désillusions des années 1939—1944. Nous avons accusé nos compatriotes anglo-canadiens de nous avoir trompés. Accusation nullement fondée. Nous nous étions fait du Commonwealth une idée tout à fait fausse. Nous avons voulu voir dans l'évolution constitutionnelle de

l'empire britannique de 1918 à 1938 une marche progressive vers l'indépendance totale du Canada. Nous avons fait du Statut de Westminster la charte de nos libertés, notre déclaration d'indépendance. Nous aurions dû méditer cette déclaration de l'honorable Ernest Lapointe, à la Chambre des Communes, le 10 mars 1939 (*Débats de la Chambre des Communes*, session régulière de 1939, II, 1814): "On a prétendu que c'était là [le Statut de Westminster] du séparatisme, que cela équivalait à nous écarter de l'empire britannique, comme l'honorable député de Broadview [T. Church] l'a dit ce soir. Bien entendu, c'est tout le contraire. C'est un symbole d'union; c'est l'unité dans la liberté, c'est le lien qui unit les diverses parties du Commonwealth sous un même souverain. C'est la liberté qui cimente l'union de toutes ces nations..." Lorsque le Statut de Westminster entra en vigueur, l'honorable Lapointe affirmait (*Débats de la Chambre des Communes*, session de 1931, séance du 30 juin, III, 3167): "Je suis sûr que les liens qui nous unissent, au lieu d'être affaiblis, sont raffermis par ce nouvel état de choses qui dépend de la bonne volonté de tous les citoyens de l'empire. Je suis heureux de constater que tous les Canadiens pensent ainsi et que les citoyens des autres parties de l'empire en sont venus à la même conclusion. Nous sommes unis dans une même nationalité, par notre loyauté à la même couronne et au même roi, ce qui constitue un lien beaucoup plus fort que toute loi inscrite dans nos statuts qui accorderait la prédominance à une partie de l'empire sur les autres parties".

Le Statut de Westminster n'avait nullement, en ce qui concerne le Canada, le caractère d'une charte de libertés, d'une déclaration d'indépendance. M. Scott précise: "Alors que le Statut de Westminster avait pour but de libérer les anciennes colonies de certaines limitations légales, il a néanmoins conservé intacte l'autorité législative du parlement du Royaume-Uni sur ces mêmes nations qu'il se proposait de débarrasser de quelques entraves à leur liberté d'action". L'étude de M. Scott nous prévient que nous n'avons pas encore le droit de nous déclarer une nation libre et indépendante.

Le rapport présenté par M. Soward résume l'évolution constitutionnelle du Commonwealth, particulièrement depuis la dernière guerre et l'admission de Ceylan, de l'Inde et du Pakistan. Cette association volontaire de nations aussi diverses constitue un phénomène politique contemporain dont nous devons reconnaître l'éminente originalité dans l'histoire des sociétés et des institutions humaines. Il faudra faire un jour l'histoire complète du rôle joué par les Canadiens français dans cette organisation.